

QUIKRETE®**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™****J1 : Produits en polyuréthane****FICHE TECHNIQUE SANTÉ/SÉCURITÉ
(Conforme à OSHA 29 CFR 1910.1200)****SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT**

The QUIKRETE® Companies
5 Concourse Parkway, Suite 1900
Atlanta, GA 30328

Numéro de téléphone d'urgence
INFOTRAC 800-535-5053
Numéro de téléphone pour toutes informations
800-282-5828

SDS J1
Révision : 16 août

QUIKRETE® Nom du produit	Article n°
SCELLANT EN POLYURÉTHANE AUTONIVELANT	8660-10, 8660-30, 8660-32

Utilisation du produit : REMPLISSAGE DES FISSURES HORIZONTALES ET JOINTS DE DILATATION DANS LE BÉTON

SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Dommages/irritations graves aux yeux – Catégorie 2A
Corrosion/irritation cutanée – Catégorie 2 Sensibilisation respiratoire –
Catégorie 1
Sensibilisation cutanée – Catégorie 1 Toxicité de la
reproduction – Catégorie 1B

2.2a Mot de signalement DANGER!**2.2b Mentions de danger**

Cause des dommages graves aux yeux
Cause des irritations cutanées
Peut provoquer une allergie ou des symptômes d'asthme ou des difficultés respiratoires si inhalé
Peut provoquer une réaction allergique cutanée
Susceptible de nuire à la fertilité du fœtus.

2.2c Pictogrammes**2.2d Mentions de danger**

Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises.
Portez des gants imperméables, comme le nitrile. Portez une protection pour les yeux et des vêtements de
protection. Si l'aération n'est pas adéquate, portez une protection respiratoire.
Lavez-vous avec soin après la
manipulation. Ne respirez pas les vapeurs


CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

Si respiré : Déplacez-vous à l'air frais et installez-vous confortablement.

Si dans vos yeux : Rincez avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les verres de contact, le cas échéant, et continuez à rincer.

Si sur votre peau (ou vos cheveux) : Enlevez tout vêtement contaminé et lavez-les avant de les réutiliser. Rincez la peau ou les cheveux à l'eau.

Si vous remarquez une irritation significative de la peau, consultez un médecin sans attendre.

Consultez rapidement un médecin, si les symptômes sont importants et persistants.

Entreposez dans un endroit bien aéré. Assurez-vous que le contenant est bien fermé.

Disposez des contenants en respectant les règlements locaux.

2.3 Renseignements supplémentaires

2.3A HNOC – Dangers divers non classés

Les personnes ayant une sensibilité aux isocyanates peuvent développer une réaction croisée à d'autres isocyanates.

2.3b Toxicité aiguë inconnue :

5 % du mélange est composé d'ingrédients avec une toxicité orale aiguë inconnue

5 % du mélange est composé d'ingrédients avec une toxicité cutanée aiguë inconnue

37 % du mélange est composé d'ingrédients avec une toxicité aiguë par inhalation

SECTION III – INGRÉDIENTS DANGEREUX/RENSEIGNEMENTS IDENTIFICATEURS

Composants dangereux	CAS n°	% par poids
Plastifiants	Secret commercial	15-40
Poly (chlorure de vinyle)	9002-86-2	10-30
Polymère d'uréthane selon les exigences MDI	Secret commercial	10-30
Carbonate de calcium	471-34-1	7-13
Dioxyde de titane	13463-67-7	1-5
Distillats paraffiniques hydrotraités	64742-55-8	1-5
Distillats (pétrole) légers hydrotraités	64742-47-8	1-5
Oxyde de calcium	1305-78-8	1-5
p,p'-Méthylènebis(isocyanate de phényle)	101-68-8	< 0,2

L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de cette composition seront retenus, étant des secrets commerciaux.

SECTION IV – MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 Description des mesures de premiers soins

Informations générales :

Après l'inhalation : Déplacez la personne au grand air. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un professionnel de la santé.

Après un contact avec la peau : Nettoyez la peau avec de l'eau et un savon au pH neutre ou un nettoyant doux. Enlevez tout vêtement contaminé et lavez-le avant de réutiliser. Si vous remarquez une irritation significative de la peau, consultez un médecin sans attendre.

Après un contact avec les yeux : Rincez avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les verres de contact, le cas échéant, et continuez à rincer.

En cas d'avalé : Rincez-vous la bouche. Ne donnez jamais rien par la bouche à quelqu'un qui est inconscient. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un professionnel de la santé.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

Voir la section 11.1 pour les informations concernant les effets toxicologiques

4.3 Indication de soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Consultez rapidement un médecin, si les symptômes sont importants et persistants.

SECTION V – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Inflammabilité du produit : Inflammable

5.2 Moyens d'extinction appropriés : En cas d'incendie : Pour éteindre le feu, utilisez un agent extincteur approprié pour toute matière combustible ordinaire comme de l'eau ou de la mousse. Traitez pour les matériaux environnants

5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Aucune

5.3a Produits de combustion : Pendant la combustion, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, de l'acide cyanhydrique, des vapeurs ou des gaz irritants et des oxydes d'azote peuvent être produits.

5.3b Risques d'explosion en présence de substances diverses : Non-explosif en cas de coups

SECTION VI – MESURES POUR DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Aérez l'endroit avec de l'air frais. Pour les déversements importants ou des déversements dans des endroits confinés, utilisez une ventilation mécanique afin de disperser ou évacuer les vapeurs conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Avertissement! Un moteur pourrait être une source de feu et pourrait causer des gaz ou des vapeurs inflammables qui pourraient brûler ou exploser dans la zone de déversement. Consultez d'autres sections de la présente fiche signalétique pour obtenir des renseignements sur les risques physiques et sanitaires, la protection respiratoire, la ventilation et l'équipement de protection individuelle.

6.2 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Versez la solution décontaminante d'isocyanate (90 % d'eau, 8 % d'ammoniac concentré, 2 % de détergent) et laissez réagir pendant 10 minutes. Ou versez de l'eau sur le déversement et laissez réagir pendant plus de 30 minutes. Couvrez avec un produit absorbant. Commencez par le contour du déversement vers l'intérieur, recouvrez de bentonite, de vermiculite ou de matériau absorbant inorganique disponible dans le commerce. Ajoutez suffisamment d'absorbant pour assécher le déversement. N'oubliez pas que l'ajout d'un matériau absorbant ne supprime aucunement les dangers physiques, sanitaires ou environnementaux. Recueillez le plus possible du matériel déversé. Placez dans un récipient approuvé pour le transport par les autorités compétentes, mais ne scellez pas le contenant pour plus de 48 heures afin d'éviter toute accumulation de pression. Nettoyez les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérez l'endroit avec de l'air frais. Lisez et suivez les consignes de sécurité figurant sur l'étiquette du solvant et la fiche signalétique. Éliminez le matériel récupéré le plus rapidement possible.

SECTION VII – MESURES DE PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN MATIÈRE DE MANUTENTION ET D'ENTREPOSAGE

7.1 Manipulation

Précautions à prendre pour garantir une manipulation sans danger : Évitez de respirer les vapeurs générées pendant le cycle de durcissement. N'utilisez pas dans une zone confinée où l'échange d'air est minimal. Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises. Ne respirez pas : poussière, fumée, gaz, brume, vapeurs ou aérosols. Faire attention aux yeux, à la peau et aux vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit. Lavez-vous avec soin après la manipulation.

Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas quitter le lieu du travail. Empêchez tout rejet dans l'environnement. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Au besoin, utilisez un équipement de protection individuelle (gants, respirateurs, etc.).

7.2 Entreposage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Maintenez le récipient bien fermé afin d'éviter toute contamination par l'eau ou l'air. En cas de contamination, ne pas refermer le récipient. Rangez loin des sources de chaleur.



CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

SECTION VIII – MESURES À PRENDRE POUR LE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Composants avec des valeurs limites à surveiller sur le lieu de travail :

Ingrédient	CAS n°	Agence	Type de limite
Isocyanates libres	101-68-8	Fabricant	Concentration maximale autorisée : 0.0050
		Déterminé	LECT : 0.02 ppm
p,p'-Méthylènebis(isocyanate de phényle)	101-68-8	ACGIH	Concentration maximale autorisée : 0.005
p,p'-Méthylènebis(isocyanate de phényle)	101-68-8	OSHA	CEIL : 0.2 mg/m ³ (0.02 ppm)
Oxyde de calcium	1305-78-8	ACGIH	Concentration maximale autorisée : 2 mg/m ³
Oxyde de calcium	1305-78-8	OSHA	Concentration maximale autorisée : 5 mg/m ³
Dioxyde de titane	13463-67-7	ACGIH	Concentration maximale autorisée : 10 mg/m ³
Dioxyde de titane	13463-67-7	Numéro de fabrication	Concentration maximale autorisée : 5 mg/m ³ (réactif)
Dioxyde de titane	13463-67-7	OSHA	Concentration maximale autorisée : 15 mg/m ³ (poussière totale)
Carbonate de calcium	471-34-1	Numéro de fabrication	Concentration maximale autorisée : 10 mg/m ³ ; STEL: 20 mg/m ³
Calcaire	471-34-1	OSHA	Concentration maximale autorisée : 15 mg/m ³ (poussière totale) Concentration maximale autorisée : 5 mg/m ³ (réactif)
Lumière hydrotraîtée	64742-47-8	Fabrication Numéro	Concentration maximale autorisée : 165 ppm
Distillat de pétrole Kérosène (pétrole brut)	64742-47-8	ACGIH	Concentration maximale autorisée : 200 mg/m ³ (brume)
Huile de paraffine	64742-55-8	OSHA	Concentration maximale autorisée : 5 mg/m ³ (brume)
Poly (chlorure de vinyle) Plastifiants	9002-86-2 Secret commercial	ACGIH Fabrication Numéro	Concentration maximale autorisée : 1 mg/m ³ (réactif) Concentration maximale autorisée : 5 mg/m ³

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists – Conférence américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux) Numéro : Les lignes directrices recommandées par le fabricant du produit chimique

OSHA : US Dept. of Labor - Administration de la sécurité et de la santé au travail

Concentration maximale autorisée : Moyenne pondérée en fonction du temps

LECT : Limite d'exposition à court terme CEIL :

Plafond

8.2 Contrôles de l'exposition

Utilisez une ventilation appropriée afin de conserver les taux d'exposition sous les limites d'exposition recommandées.

8.3 Mesures générales de protection et d'hygiène

Maintenez à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirez immédiatement les vêtements souillés ou contaminés. Lavez toujours les mains avant les pauses et en fin de travail. Évitez tout contact avec les yeux ou la peau.

8.3a Équipement de protection personnelle/protection


CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™
faciale

Choisissez et utilisez une protection des yeux/faciale pour éviter tout contact selon les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections pour les yeux/faciales sont recommandées :

Lunettes de protection

Protection cutanée/des mains

Choisissez et utilisez des gants et/ou des vêtements de protection approuvés conformément aux normes locales en vigueur afin de prévenir tout contact avec la peau en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Le choix devra être basé sur des facteurs d'utilisation tels que les niveaux d'exposition, la concentration de la substance ou du mélange, la fréquence et la durée, les obstacles physiques tels que les températures extrêmes et les autres conditions d'utilisation.

Consultez votre fabricant de gants et/ou de vêtements de protection afin de choisir des gants/vêtements de protection compatibles et appropriés. Les gants fabriqués à partir des matériaux suivants sont recommandés : Caoutchouc butyle

Protection respiratoire

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un respirateur est nécessaire. Si un respirateur est nécessaire, utilisez des respirateurs compris dans un programme complet de protection respiratoire. Selon les résultats de l'évaluation de l'exposition, choisissez parmi les types de respirateurs suivants afin de réduire l'exposition par inhalation : Appareil respiratoire filtrant à demi-masque ou à masque complet conçu pour les vapeurs et les particules organiques

Pour toute question concernant les respirateurs pour une application précise, consultez le fabricant.

SECTION IX – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES

Forme physique générale :	Liquide
Forme physique spécifique :	Pâte
Odeur, couleur, catégorie :	Gris, odeur douce caractéristique
Seuil d'odeur	Aucune donnée disponible
pH	Ne s'applique pas
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	> 190 °C
Point d'éclair	> 94 °C [Méthode de vérification : creuset fermé]
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Ne s'applique pas
Limites d'inflammabilité (LEL)	0,6 % volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	7 % volume
Pression de vapeur	Ne s'applique pas
Densité de vapeur	Ne s'applique pas
Densité	1,15 g/cm ³
Gravité spécifique	1.15 [Norme de référence : EAU=1]
Solubilité dans l'eau	Négligeable
Solubilité sans eau	Nul
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'autocombustion	> 200 °C
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	15,000 MPa-s [Détails : à 20 °C]
Polluants atmosphériques dangereux.	0,2 % du poids [Méthode de vérification : Calculations]
COV moins H₂O et les solvants dispensés	34g/l [Méthode de vérification : calculé SCAQMD règle 443.1]
Teneur en solides	> 95 % poids



CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

SECTION X – Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique

Normale dans des conditions d'utilisation normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune chance de polymérisation dangereuse.

10.4 Décomposition thermique/conditions à éviter

Chaleur

10.5 Matières incompatibles

Alcool, amines, eau

10.6 Décomposition dangereuse ou sous-produits

Aucun connu. Voir section 5.2 pour les produits de décomposition dangereux lors de la combustion.

SECTION XI – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être conformes à la classification des matières de la section 2, si des classifications d'ingrédients spécifiques sont données par une autorité compétente. De plus, il se peut que les données toxicologiques à propos des ingrédients ne se reflètent pas dans la classification des matières et/ou dans les signes et symptômes suivant une exposition, car un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage ou peut ne pas être important lorsqu'il se retrouve dans l'ensemble du matériel.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques –Signes et symptômes suivant une exposition

Selon les données de test et/ou les informations sur les composants, ce produit peut produire les effets suivants sur la santé:

Inhalation :

Irritation des voies respiratoires : Les signes et symptômes peuvent inclure toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge.

Réaction allergique respiratoire : Les signes et les symptômes peuvent comprendre une difficulté à respirer, une respiration sifflante, une toux et une oppression de la poitrine.

Contact avec la peau :

Irritation cutanée : Les signes et les symptômes peuvent comprendre une difficulté à respirer, une respiration sifflante, une toux et une oppression de la poitrine. Réaction allergique cutanée (aucune photo disponible) : Les signes et symptômes peuvent inclure des rougeurs, des enflures, des cloques et des démangeaisons.

Contact avec les yeux :

Irritation sévère aux yeux : Les signes et symptômes peuvent inclure une rougeur importante, un gonflement, une douleur, une déchirure, un aspect trouble de la cornée et une vision altérée.

Ingestion :

Irritation gastro-intestinale : Les signes et symptômes peuvent inclure des douleurs abdominales, des maux d'estomac, des nausées, des vomissements et des diarrhées.


CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™
Toxicité de la reproduction/développement :

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres problèmes de reproduction.

Cancérogénicité :

Ingrédient	C.A.S. N°	Description de la catégorie	Réglementation
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp 2B : Possibilité de carcinogène humain	Centre international de recherche sur le cancer

Renseignements supplémentaires :

Les personnes ayant une sensibilité aux isocyanates peuvent développer une réaction croisée à d'autres isocyanates.

Données toxicologiques

Si un composant est indiqué à la section 3, mais qu'il ne figure pas dans le tableau ci-dessous, soit qu'aucune donnée n'est disponible pour ce critère ou que les données ne sont pas suffisantes pour offrir une classification.

Skin Corrosion/Irritation

Name	Species	Value
Plasticizers	Rabbit	Minimal irritation
Poly (Vinyl Chloride)		No significant irritation
Calcium Carbonate	Rabbit	No significant irritation
Hydrotreated light petroleum distillates	Rabbit	Mild irritant
Calcium Oxide	official classification	Corrosive
Titanium Dioxide	Rabbit	No significant irritation
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	official classification	Irritant

Serious Eye Damage/Irritation

Name	Species	Value
Plasticizers	Rabbit	Mild irritant
Calcium Carbonate	Rabbit	No significant irritation
Hydrotreated light petroleum distillates	Rabbit	Mild irritant
Calcium Oxide	Rabbit	Corrosive
Titanium Dioxide	Rabbit	No significant irritation
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	official	Severe irritant

CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™
Acute Toxicity

Name	Route	Species	Value
Overall product	Dermal		No data available; calculated ATE > 5,000 mg/kg
Overall product	Inhalation-Vapor(4 hr)		No data available; calculated ATE > 50 mg/l
Overall product	Ingestion		No data available; calculated ATE > 5,000 mg/kg
Plasticizers	Dermal	Rabbit	LD50 > 3,160 mg/kg
Plasticizers	Inhalation-Dust/Mist (4 hours)	Rat	LC50 > 12.5 mg/l
Plasticizers	Ingestion	Rat	LD50 > 9,700 mg/kg
Urethane Polymer Based on MDI	Ingestion	Rat	LD50 > 5,000 mg/kg
Poly (Vinyl Chloride)	Dermal		LD50 estimated to be > 5,000 mg/kg
Poly (Vinyl Chloride)	Ingestion		LD50 estimated to be > 5,000 mg/kg
Calcium Carbonate	Dermal	Rat	LD50 > 2,000 mg/kg
Calcium Carbonate	Inhalation-Dust/Mist (4 hours)	Rat	LC50 3.0 mg/l
Calcium Carbonate	Ingestion	Rat	LD50 6,450 mg/kg
Hydrotreated light petroleum distillates	Dermal	Rabbit	LD50 > 3,160 mg/kg
Hydrotreated light petroleum distillates	Inhalation-Dust/Mist (4 hours)	Rat	LC50 > 3.0 mg/l
Hydrotreated light petroleum distillates	Ingestion	Rat	LD50 > 5,000 mg/kg
Calcium Oxide	Ingestion	Rat	LD50 500-2000 mg/kg
Titanium Dioxide	Dermal	Rabbit	LD50 > 10,000 mg/kg
Titanium Dioxide	Inhalation-Dust/Mist (4 hours)	Rat	LC50 > 6.82 mg/l
Titanium Dioxide	Ingestion	Rat	LD50 > 10,000 mg/kg
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	Inhalation-Vapor		LC50 estimated to be 10 - 20 mg/l
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	Dermal	Rabbit	LD50 > 5,000 mg/kg
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	Inhalation-Dust/Mist (4 hours)	Rat	LC50 0.369 mg/l
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	Ingestion	Rat	LD50 31,600 mg/kg

ATE = acute toxicity estimate

Skin Sensitization

Name	Species	Value
Plasticizers	Guinea pig	Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification
Hydrotreated light petroleum distillates	Guinea pig	Not sensitizing
Titanium Dioxide	Human and animal	Not sensitizing
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	official classification	Sensitizing

Respiratory Sensitization

Name	Species	Value
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	Human	Sensitizing

CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™
Germ Cell Mutagenicity

Name	Route	Value
Plasticizers	In Vitro	Not mutagenic
Plasticizers	In vivo	Not mutagenic
Poly (Vinyl Chloride)	In Vitro	Not mutagenic
Hydrotreated light petroleum distillates	In Vitro	Not mutagenic
Calcium Oxide	In Vitro	Not mutagenic
Titanium Dioxide	In Vitro	Not mutagenic
Titanium Dioxide	In vivo	Not mutagenic
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	In Vitro	Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification

Carcinogenicity

Name	Route	Species	Value
Poly (Vinyl Chloride)	Not Specified	Rat	Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification
Hydrotreated light petroleum distillates	Dermal	Mouse	Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification
Titanium Dioxide	Ingestion	Multiple animal species	Not carcinogenic
Titanium Dioxide	Inhalation	Rat	Carcinogenic
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	Inhalation	Rat	Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification

Reproductive Toxicity
Reproductive and/or Developmental Effects

Name	Route	Value	Species	Test Result	Exposure Duration
Plasticizers	Ingestion	Not toxic to female reproduction	Rat	NOAEL 927 mg/kg/day	2 generation
Plasticizers	Ingestion	Not toxic to male reproduction	Rat	NOAEL 929 mg/kg/day	2 generation
Plasticizers	Ingestion	Toxic to development	Rat	NOAEL 38 mg/kg/day	2 generation
Poly (Vinyl Chloride)	Not Specified	Not toxic to development	Mouse	NOAEL Not available	during gestation
Calcium Carbonate	Ingestion	Not toxic to development	Rat	NOAEL 625 mg/kg/day	prematemg & during gestation
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	Inhalation	Some positive developmental data exist, but the data are not sufficient for classification	Rat	NOAEL 0.004 mg/l	during organogenesis

Target Organ(s)
Specific Target Organ Toxicity - single exposure

Name	Route	Target Organ(s)	Value	Species	Test Result	Exposure Duration
Calcium Carbonate	Inhalation	respiratory system	All data are negative	Rat	NOAEL 0.812 mg/l	90 minutes
Hydrotreated light petroleum distillates	Inhalation	central nervous system depression	May cause drowsiness or dizziness		NOAEL Not available	
Hydrotreated light petroleum distillates	Inhalation	respiratory irritation	Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification		NOAEL Not available	
Calcium Oxide	Inhalation	respiratory irritation	May cause respiratory irritation	Not available	NOAEL Not available	occupational exposure
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	Inhalation	respiratory irritation	May cause respiratory irritation	official classification	NOAEL Not available	


CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™
Specific Target Organ Toxicity - repeated exposure

Name	Route	Target Organ(s)	Value	Species	Test Result	Exposure Duration
Plasticizers	Inhalation	respiratory system	Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification	Rat	NOAEL 0.5 mg/l	2 weeks
Plasticizers	Inhalation	hematopoietic system liver	All data are negative	Rat	NOAEL 0.5 mg/l	2 weeks
Plasticizers	Inhalation	kidney and/or bladder	All data are negative	Rat	NOAEL 0.5 mg/l	2 generation
Plasticizers	Ingestion	endocrine system	Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification	Rat	NOAEL 686 mg/kg/day	90 days
Plasticizers	Ingestion	liver kidney and/or bladder	Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	90 days
Plasticizers	Ingestion	heart	All data are negative	Rat	NOAEL 500 mg/kg/day	90 days
Plasticizers	Ingestion	hematopoietic system	All data are negative	Dog	NOAEL 320 mg/kg/day	90 days
Poly (Vinyl Chloride)	Inhalation	respiratory system	Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification	Multiple animal species	NOAEL .013 mg/l	22 months
Calcium Carbonate	Inhalation	respiratory system	Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification	Human	NOAEL Not available	occupational exposure
Titanium Dioxide	Inhalation	respiratory system	Some positive data exist, but the data are not sufficient for classification	Rat	LOAEL 0.010 mg/l	2 years
Titanium Dioxide	Inhalation	pulmonary fibrosis	All data are negative	Human	NOAEL Not available	occupational exposure
p,p'-Methylenebis(phenyl isocyanate)	Inhalation	respiratory system	Causes damage to organs through prolonged or repeated exposure	Rat	LOAEL 0.004 mg/l	13 weeks

Aspiration Hazard

Name	Value
Hydrotreated light petroleum distillates	Aspiration hazard

SECTION XI – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES
12.1 Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Autres effets négatifs

Pas d'autres informations importantes disponibles.



CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™

SECTION XIII – CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminez le contenu ou contenant conformément aux réglementations locales, régionales, nationales ou internationales. Éliminez le matériel lorsqu'il est complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée pour les déchets industriels. Comme méthode alternative à l'élimination, incinérez le produit non durci dans une installation autorisée d'incinération de déchets. Une destruction appropriée peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant le processus d'incinération. Les emballages et les contenants vides préalablement utilisés pour le transport et la manipulation de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations dangereuses conformément à la réglementation en vigueur) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux. Consultez les autorités régulatrices respectives pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

Numéro de déchets EPA (RCRA) : Non réglementé

SECTION XIV – INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Communiquez avec les numéros d'urgence figurant sur la première page de la fiche signalétique pour connaître les renseignements relatifs au transport de ce produit.

SECTION XV – AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Normes fédérales (É.-U.)

Contactez le fabricant pour obtenir plus d'informations

Catégories de risques 311/312 :

Risque d'incendie - Non Danger lié à la pression - Non Danger de réactivité - Non Danger immédiat - Oui Risque différé - Oui

15.2. Réglementations étatiques

Contactez le fabricant pour obtenir plus d'informations

15.3. Inventaires des produits chimiques

Les composantes de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA.

Contactez le fabricant pour obtenir plus d'informations

15.4. Réglementations internationales

Contactez le fabricant pour obtenir plus d'informations

SECTION XVI – AUTRES INFORMATIONS

Dernière mise à jour : 10 août 2016

REMARQUE : Les informations et les recommandations ci-incluses sont basées sur des données qui sont vraisemblablement exactes. Cependant, aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons toutes responsabilités pour les effets nocifs qui peuvent être causés par l'exposition à la silice qui se trouve dans nos produits.

Préparé par

The QUIKRETE® Companies

Téléphone 800 282-5828

www.QUIKRETE.com

Fin